



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



CAP - Niveau 3

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Maçon

LES OBJECTIFS :

Former des professionnels capables de :

- préparer et organiser son poste de travail
- implanter un ouvrage
- réaliser des maçonneries brutes
- réaliser des maçonneries restant apparentes
- réaliser et mettre en place des armatures
- réaliser et mettre en place un coffrage
- réaliser et mettre en place du béton
- réaliser des enduits horizontaux et verticaux
- maintenir en état le matériel
- échanger des informations dans une équipe

LES DÉBOUCHÉS :

Le titulaire du CAP exerce des activités de maçonneries dans une entreprise de bâtiment et principalement dans le domaine du gros œuvre. Il réalise des éléments d'ouvrage à partir de blocs de béton, briques, poutrelles réunis par des matériaux de liaison (ciment). Il réalise des coffrages en bois, des châssis d'armatures.

Il maîtrise le maniement des outils à main (truelle, fil à plomb, martelet, niveau à bulle, équerre) et des outils mécaniques (bétonnière, vibreur électrique ou pneumatique).

EXEMPLE DE MÉTIERS :

façadier ou maçon

Il est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active néanmoins la poursuite d'études est possible.

POURSUITE D'ÉTUDES :

CAP Carreleur Mosaïste,

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

MC Plaquiste

Bac Pro Intervention sur le patrimoine bâti
option maçonnerie

Bac Pro TP

BP Maçon

BP Métiers de la piscine

BP Métiers du plâtre et de l'isolation

LES +++ DE LA FORMATION :

Les jeunes valident au cours de la formation :

une formation SST,

une formation échafaudage

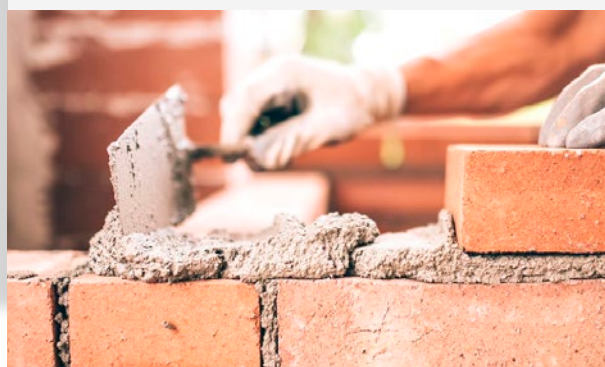
l'AIPR, PRAP

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Saint-André
0262 46 62 00

Centre de Formation
de Saint-Pierre
0262 70 08 60

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

MAÇON - NIVEAU 3

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Jeunes issus de la classe de 3^{ème}
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif de préparation à l'Apprentissage pour l'accompagnement à la signature d'un contrat d'apprentissage).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée tout au long de l'année

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage.
Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026.....

Email :

Réaliser des enduits

mettre en place des armatures

réaliser des maçonneries brutes

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Mathématiques - Physique chimie
- Français
- Anglais
- Histoire-Géographie et Enseignement Morale et Civique
- Prévention Santé Environnement
- Arts appliqués et culture artistique
- EPS

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation d'ouvrages courants et spécifiques
- SST
- Chef d'oeuvre
- Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise
Formation Continue : Parcours personnalisé, stage en entreprise obligatoire

DURÉE

2 ans, adaptation selon le profil du candidat

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Formation Initiale : Les examens sont validés par évaluation en cours de formation.

Sur la partie pratique les évaluations se font pour Urma de Saint-André en centre et en entreprise ; à l'Urma de Saint-Pierre par des épreuves ponctuelles en fin de parcours

Formation Continue : Les examens sont validés par épreuves ponctuelles en fin de parcours

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- des salles banalisées
- salles Informatique avec accès internet
- ateliers équipés
- plateau technique

Je suis intéressé(e) par la formation

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)
MAÇON - NIVEAU 3

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

